FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification

Identificateur de produit DEVCON® Dev-Thane™ 2 Dark Hardener

Autres moyens d'identification Aucune.

Usage recommandéNon disponible.Restrictions d'utilisationAucun(e) connu(e).

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

Nom de la société ITW Performance Polymers

Adresse 35 Brownridge Rd

Unité 1

Halton Hills, ON L7G 0C6

Personne-ressource Service à la clientèle

Numéro de téléphone 978-777-1100

Télécopieur Courriel

Numéro de téléphone

d'appel d'urgence

800-424-9300

Fournisseur Non disponible.

2. Identification des dangers

Dangers physiques Non classé.

Dangers pour la santéToxicité aiguë, par inhalationCatégorie 4

Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 2 Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2

Dangers environnementaux Non classé.

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement At

Mention de danger Conseil de prudence Attention

Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Nocif par inhalation.

Prévention Éviter de respirer les vapeurs. Se laver soigneusement après manipulation. Utiliser seulement en

plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Porter des gants de protection.

Intervention EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. EN CAS D'INHALATION :

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut

confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. En cas d'irritation cutanée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Stockage Conserver à l'écart de matières incompatibles.

Éliminer les rejets et les déchets conformément aux règlements municipaux.

Autres dangers Aucun(e) connu(e).

Nom de la matière : DEVCON® Dev-Thane™ 2 Dark Hardener sols canada

4157 Version n°: 01 Date d'émission : 16-Juin-2020

5 % du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue par ingestion. 5 % du mélange consiste en ingrédients de toxicité aigue inconnue par contact cutané. 5 % du mélange consiste en ingrédients de dangers aigus inconnus à l'égard du milieu aguatique. 5 % du mélange consiste en ingrédients de dangers à long terme inconnus à l'égard du milieu aquatique.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Polyol		néant	60 - 100
Hydrophobic Silicon Dioxide, Amorphe		67762-90-7	1 - 5
Dilaurate de dibutylétain		77-58-7	0.1 - 1
Autres composant sous les niveaux à	a déclarer		1 - 5

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

4. Premiers soins

Inhalation Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut

confortablement respirer. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. Appeler un centre

antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Enlever les vêtements contaminés. Laver abondamment au savon et à l'eau. En cas d'irritation Contact avec la peau

cutanée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés

avant réutilisation.

Rincer immédiatement les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les Contact avec les yeux

lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à

rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Ingestion Rincer la bouche. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Irritation de la peau. Peut provoquer des rougeurs et

des douleurs.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime au chaud.

Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.

S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des Informations générales mesures pour se protéger.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO2).

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Équipement/directives de lutte contre les incendies

Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.

Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Risques d'incendie généraux

Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Éviter l'inhalation des vapeurs et des aérosols. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Nom de la matière : DEVCON® Dev-Thane™ 2 Dark Hardener SDS CANADA 2/8 4157 Version n°: 01 Date d'émission : 16-Juin-2020

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention Éviter l'inhalation des vapeurs et des aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter une exposition prolongée. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités Stocker dans des récipients bien fermés. Stocker dans un endroit bien ventilé. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

l imitae dievracaities systemates senselle			
	tes d'exposition professionnelle	limitae	

_	position de l'ACGIH	
Composants	Туре	Valeur
DIBUTYLTIN DILAURATE (CAS 77-58-7)	STEL	0.2 mg/m3
	TWA	0.1 mg/m3
Canada. LEMT pour l'Alberta (Cod	de de l'hygiène et de la sécuri	té au travail, Annexe 1, Tableau 2)
Composants	Туре	Valeur
DIBUTYLTIN DILAURATE (CAS 77-58-7)	STEL	0.2 mg/m3
	TWA	0.1 mg/m3
chimiques, Réglementation sur la		l'exposition en milieu de travail pour les substance 96/97, ainsi modifiée
Composants	Туре	Valeur
DIBUTYLTIN DILAURATE (CAS 77-58-7)	STEL	0.2 mg/m3
	TWA	0.1 mg/m3
Canada. LEMT de Manitoba (Règl		G
		G
Composants DIBUTYLTIN DILAURATE	ement 217/2006, Loi sur la séc	curité et l'hygiène du travail)
Composants DIBUTYLTIN DILAURATE	ement 217/2006, Loi sur la séc Type	curité et l'hygiène du travail) Valeur
Composants DIBUTYLTIN DILAURATE (CAS 77-58-7)	ement 217/2006, Loi sur la séc Type STEL TWA	Curité et l'hygiène du travail) Valeur 0.2 mg/m3 0.1 mg/m3
Composants DIBUTYLTIN DILAURATE (CAS 77-58-7) Canada. LEMT pour l'Ontario. (Co	ement 217/2006, Loi sur la séc Type STEL TWA	Curité et l'hygiène du travail) Valeur 0.2 mg/m3 0.1 mg/m3
Canada. LEMT de Manitoba (Règle Composants DIBUTYLTIN DILAURATE (CAS 77-58-7) Canada. LEMT pour l'Ontario. (Co Composants DIBUTYLTIN DILAURATE (CAS 77-58-7)	ement 217/2006, Loi sur la séc Type STEL TWA entrôle de l'exposition à des a	vurité et l'hygiène du travail) Valeur 0.2 mg/m3 0.1 mg/m3 gents biologiques et chimiques)
Composants DIBUTYLTIN DILAURATE (CAS 77-58-7) Canada. LEMT pour l'Ontario. (Co Composants DIBUTYLTIN DILAURATE (CAS 77-58-7)	ement 217/2006, Loi sur la séc Type STEL TWA entrôle de l'exposition à des a Type	curité et l'hygiène du travail) Valeur 0.2 mg/m3 0.1 mg/m3 gents biologiques et chimiques) Valeur 0.1 mg/m3
Composants DIBUTYLTIN DILAURATE (CAS 77-58-7) Canada. LEMT pour l'Ontario. (Co Composants DIBUTYLTIN DILAURATE	ement 217/2006, Loi sur la séc Type STEL TWA entrôle de l'exposition à des a Type	curité et l'hygiène du travail) Valeur 0.2 mg/m3 0.1 mg/m3 gents biologiques et chimiques) Valeur 0.1 mg/m3
Composants DIBUTYLTIN DILAURATE (CAS 77-58-7) Canada. LEMT pour l'Ontario. (Co Composants DIBUTYLTIN DILAURATE (CAS 77-58-7) Canada. LEMT du Québec, (Minis	ement 217/2006, Loi sur la séd Type STEL TWA entrôle de l'exposition à des a Type TWA	curité et l'hygiène du travail) Valeur 0.2 mg/m3 0.1 mg/m3 gents biologiques et chimiques) Valeur 0.1 mg/m3 r la santé et la sécurité du travail)

Nom de la matière : DEVCON® Dev-Thane $^{\text{TM}}$ 2 Dark Hardener

4157 Version n°: 01 Date d'émission : 16-Juin-2020 3 / 8

Canada. LEMT pour la Saskatchewan (Règlements sur la sécurité et la santé au travail, 1996, Tableau 21) Valeur Composants **Type**

DIBUTYLTIN DILAURATE 15 minutes

0.2 mg/m3

(CAS 77-58-7)

8 heures

0.1 ma/m3

Valeurs biologiques limites

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Directives au sujet de l'exposition

Canada - LEMT pour l'Alberta : Désignation cutanée

Dilaurate de dibutylétain (CAS 77-58-7) Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour la Colombie-Britannique : Désignation cutanée

Dilaurate de dibutylétain (CAS 77-58-7) Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour le Manitoba : Désignation cutanée

Dilaurate de dibutylétain (CAS 77-58-7) Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour l'Ontario : Désignation cutanée

Dilaurate de dibutylétain (CAS 77-58-7) Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour le Québec : Désignation cutanée

Dilaurate de dibutylétain (CAS 77-58-7) Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour la Saskatchewan : Désignation cutanée

Dilaurate de dibutylétain (CAS 77-58-7) Peut être absorbé par la peau.

États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH : Désignation cutanée

Dilaurate de dibutylétain (CAS 77-58-7) Peut être absorbé par la peau.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Il faut utiliser une bonne ventilation générale. Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Assurer l'accès à une douche oculaire et

à une douche de sécurité.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des

veux

Respirateur chimique à cartouche contre les vapeurs organiques et masque complet.

Protection de la peau

Protection des mains Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques

Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques **Autre** Respirateur chimique à cartouche contre les vapeurs organiques et masque complet. Protection respiratoire

Dangers thermiques Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

Considérations d'hygiène

générale

Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants

9. Propriétés physiques et chimiques

Liquide. **Apparence** État physique Liquide.

Forme Liquide. Couleur Noir. Odeur Faible.

Non disponible. Seuil olfactif Non disponible. Point de fusion et point de Non disponible.

Point initial d'ébullition et

domaine d'ébullition

congélation

Non disponible.

162.8 °C (325.0 °F) Point d'éclair Taux d'évaporation Non disponible. Inflammabilité (solides et gaz) Sans objet.

4157 Version nº: 01 Date d'émission : 16-Juin-2020

Nom de la matière : DEVCON® Dev-Thane™ 2 Dark Hardener SDS CANADA Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité -

Non disponible.

inférieure (%)

Limites d'inflammabilité -

supérieure (%)

Non disponible.

Limite d'explosibilité -

inférieure (%)

Non disponible.

Limite d'explosibilité -

supérieure (%)

Non disponible.

Non disponible. Tension de vapeur Non disponible. Densité de vapeur Densité relative Non disponible.

Solubilité

Solubilité (eau) Non disponible. Coefficient de partage Non disponible.

n-octanol/eau

Température

Non disponible.

d'auto-inflammation

Non disponible. Température de décomposition Viscosité Non disponible.

Autres informations

Densité 1.32 g/cm3 estimation

Propriétés explosives Non explosif.

Classe d'inflammabilité Combustible IIIB estimation

Non oxydant. Propriétés comburantes Densité 1.32 estimation

COV 0 %

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de

transport.

Stabilité chimique La substance est stable dans des conditions normales.

Risque de réactions

dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

Éviter les températures supérieures à la température de décomposition. Contact avec des Conditions à éviter

matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles Agents comburants forts.

Produits de décomposition

dangereux

Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation Nocif par inhalation.

Contact avec la peau Provoque une irritation cutanée.

Contact avec les yeux Provoque une sévère irritation des yeux. Ingestion Faible danger présumé en cas d'ingestion.

Les symptômes correspondant

aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Irritation de la peau. Peut provoquer des rougeurs et

des douleurs.

Renseignements sur les effets toxicologiques

4157 Version nº: 01 Date d'émission : 16-Juin-2020

Toxicité aiguë Nocif par inhalation.

Corrosion cutanée/irritation Provoque une irritation cutanée.

cutanée

Nom de la matière : DEVCON® Dev-Thane™ 2 Dark Hardener SDS CANADA Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation respiratoire Pas un sensibilisant respiratoire.

Sensibilisation cutanée On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de

plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

Cancérogénicité

Carcinogènes selon l'ACGIH

Dilaurate de dibutylétain (CAS 77-58-7)

A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour

l'homme

Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité

Dilaurate de dibutylétain (CAS 77-58-7)

Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le

développement.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé.

Toxicité pour certains organes

Non classé.

cibles - expositions répétées

Danger par aspiration

Pas un danger par aspiration.

Effets chroniques Toute inhalation prolongée peut être nocive.

12. Données écologiques

Écotoxicité Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la

possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible

sur l'environnement.

Persistance et dégradation

Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité des ingrédients du mélange.

Potentiel de bioaccumulation

Log Koe du coefficient de répartition octanol/eau

Dilaurate de dibutylétain 3.12

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex.,

appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone,

perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des

déchets autorisé. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Règlements locaux d'élimination

Détruire conformément àtoutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le

fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits

non utilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre

(voir : instructions d'élimination).

Emballages contaminés Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de

l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une

installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

14. Informations relatives au transport

TMD

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Nom de la matière : DEVCON® Dev-Thane™ 2 Dark Hardener sps canada spiral de la matière : DEVCON® Dev-Thane™ 2 Dark Hardener sps canada

Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC Non déterminé(e).

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux

Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Liste extérieure des substances (LES)	Non
Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Non
Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI)	Oui
Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui
	Inventaire australien des substances chimiques (AICS) Liste intérieure des substances (LIS) Liste extérieure des substances (LES) Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC) Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS) Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS) Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS) Liste des produits chimiques existants (ECL) Inventaire de la Nouvelle-Zélande Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS) Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI) Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi

^{*}La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Autres informations

Date de publication 16-Juin-2020

Version n° 01

Nom de la matière : DEVCON® Dev-Thane™ 2 Dark Hardener sols canada

4157 Version n°: 01 Date d'émission : 16-Juin-2020

Avis de non-responsabilité

ITW Performance Polymers ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. The information provided in this Safety Data Sheet is correct to the best of our knowledge, information and belief at the date of its publication. The information relates only to the specific material designated and may not be valid for such material used in combination with any other materials or in any process, unless specified in the text. The information given is designed only as a guidance for safe handling, use, processing, storage, transportation, disposal and release.

Nom de la matière : DEVCON® Dev-Thane™ 2 Dark Hardener

4157 Version n°: 01 Date d'émission : 16-Juin-2020

8 / 8

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification

Identificateur de produit **DEVCON® Dev-Thane 5™ Resin**

Autres moyens d'identification Aucune.

Usage recommandé Non disponible. Restrictions d'utilisation Aucun(e) connu(e).

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

ITW Performance Polymers Nom de la société

35 Brownridge Rd Adresse

Unité 1

Halton Hills, ON L7G 0C6

Service à la clientèle Personne-ressource

Numéro de téléphone

Télécopieur Courriel

Numéro de téléphone d'appel d'urgence

800-424-9300

978-777-1100

Fournisseur Non disponible.

2. Identification des dangers

Dangers physiques Non classé.

Catégorie 4 Dangers pour la santé Toxicité aiguë, par inhalation

> Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 2 Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2A Sensibilisation respiratoire Catégorie 1 Sensibilisation cutanée Catégorie 1A

Dangers environnementaux Non classé.

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement Danger

Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère Mention de danger

irritation des yeux. Nocif par inhalation. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme

ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Conseil de prudence

Prévention Se laver soigneusement après manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit

bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Porter des gants de protection. Porter une

protection respiratoire.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. EN CAS D'INHALATION : Intervention

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut

confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis

médical/Consulter un médecin. En cas de symptômes respiratoires : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Nom de la matière : DEVCON® Dev-Thane 5™ Resin SDS CANADA Stockage Conserver à l'écart de matières incompatibles.

Élimination Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Autres dangers

Aucun(e) connu(e).

Renseignements supplémentaires Aucune.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Diisocyanate de 4,4'-diphénylméthane		101-68-8	40 - 70
Diisocyanate de méthylènediphényle (MDI)		26447-40-5	7 - 13
Autres composant sous les nive	aux à déclarer		15 - 40

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

4. Premiers soins

Inhalation Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut

> confortablement respirer. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime a inhalé la substance. Pratiquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve antireflux ou d'un autre appareil médical respiratoire approprié. En cas de symptômes respiratoires : Appeler un centre antipoison ou un médecin.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. En cas Contact avec la peau

d'eczéma ou d'autres problèmes cutanés : consulter un médecin et apporter cette fiche. Laver les

vêtements contaminés avant réutilisation.

Rincer immédiatement les veux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les Contact avec les yeux

lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à

rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus

Ingestion

ou retardés

Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Toux. Difficultés respiratoires. Irritation de la peau. Peut provoquer des rougeurs et des douleurs. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime au chaud.

Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.

Rincer la bouche. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des Informations générales mesures pour se protéger. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Poudre. Dioxyde de carbone (CO2).

Agents extincteurs inappropriés

Eau. Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Équipement/directives de lutte contre les incendies

Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres

substances en cause.

Risques d'incendie généraux Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

Nom de la matière : DEVCON® Dev-Thane 5™ Resin SDS CANADA

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter une exposition prolongée. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités Stocker dans des récipients bien fermés. Stocker dans un endroit bien ventilé. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

ÉTATS-UNIS	. Valeurs limites	s d'exposition de l'ACGIH
------------	-------------------	---------------------------

Composants	Туре	Valeur
4,4'-DIPHENYLMETHANE	TWA	0.005 ppm
DIISOCYANATE (CAS		

Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)
Composants Type Valeur

TWA

Plafond

4,4'-DIPHENYLMETHANE DIISOCYANATE (CAS 101-68-8)

101-68-8)

0.05 mg/m3 0.005 ppm

0.01 ppm

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances

chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée Composants Type Valeur

4,4'-DIPHENYLMETHANE DIISOCYANATE (CAS 101-68-8)

TWA 0.005 ppm Plafond 0.01 ppm

Diisocyanate de méthylènediphényle (MDI) (CAS 26447-40-5)

TWA 0.005 ppm

Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)
Composants

Type

Valeur

4,4'-DIPHENYLMETHANE DIISOCYANATE (CAS 101-68-8) TWA 0.005 ppm

Nom de la matière : DEVCON® Dev-Thane 5™ Resin sds canada

Date d'émission : 26-Mai-2019

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)
Composants Type Valeur

4,4'-DIPHENYLMETHANE Plafond 0.02 ppm

DIISOCYANATE (CAS 101-68-8)

TWA 0.005 ppm

Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la santé et la sécurité du travail)

Composants
Type
Valeur

4,4'-DIPHENYLMETHANE
DIISOCYANATE (CAS
101-68-8)

TWA
0.051 mg/m3

0.005 ppm

0.005 ppm

Canada. LEMT pour la Saskatchewan (Règlements sur la sécurité et la santé au travail, 1996, Tableau 21)

Composants
Type
Valeur

4,4'-DIPHENYLMETHANE
DIISOCYANATE (CAS
101-68-8)

Type

Valeur

0.015 ppm

Valeurs biologiques limites

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Directives au sujet de l'exposition

Canada - LEMT pour la Colombie-Britannique : Désignation cutanée

Diisocyanate de 4,4'-diphénylméthane (CAS 101-68-8) Peut être absorbé par la peau.

8 heures

Contrôles d'ingénierie appropriés

Il faut utiliser une bonne ventilation générale. Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Ventilation générale normalement adéquate. Assurer l'accès à une douche oculaire et à une douche de sécurité.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des

yeux

Respirateur chimique à cartouche contre les vapeurs organiques et masque complet.

Protection de la peau

Protection des mains Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques

Autre Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques

Protection respiratoire Respirateur chimique à cartouche contre les vapeurs organiques et masque complet.

Dangers thermiques Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

Considérations d'hygiène

générale

Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence Liquide.

État physique Liquide.

Forme Liquide.

Couleur Jaune pâle à jaune foncé.

Odeur De moisi

Seuil olfactif Non disponible.

pH Non disponible.

Point de fusion et point de

congélation

37 °C (98.6 °F) estimation

Point initial d'ébullition et

domaine d'ébullition

Non disponible.

Point d'éclair > 204.4 °C (> 400.0 °F)

Nom de la matière : DEVCON® Dev-Thane 5™ Resin

Taux d'évaporationNon disponible.Inflammabilité (solides et gaz)Sans objet.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité -

inférieure (%)

Non disponible.

Limites d'inflammabilité -

supérieure (%)

Non disponible.

Limite d'explosibilité -

inférieure (%)

Non disponible.

Limite d'explosibilité -

supérieure (%)

Non disponible.

Tension de vapeur 0.00002 hPa estimation

Densité de vapeurNon disponible.Densité relativeNon disponible.

Solubilité

Solubilité (eau) Non disponible.

Coefficient de partage Non disponible.

n-octanol/eau

Température Non disponible.

d'auto-inflammation

Température de décomposition Non disponible. **Viscosité** Non disponible.

Autres informations

Densité 1.32 g/cm3
Propriétés explosives Non explosif.

Classe d'inflammabilité Combustible IIIB estimation

Propriétés comburantes Non oxydant.

Densité 1.32

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de

transport.

Stabilité chimique La substance est stable dans des conditions normales.

Risque de réactions

dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter Contact avec des matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles Acides. Alcools

Produits de décomposition Aud

dangereux

Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation Nocif par inhalation. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés

respiratoires par inhalation.

Contact avec la peau Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact avec les yeux Provoque une sévère irritation des yeux.

Ingestion Les connaissances sur les dangers pour la santé sont incomplètes.

Les symptômes correspondant

aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Toux. Difficultés respiratoires. Irritation de la peau. Peut provoquer des rougeurs et des douleurs. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Nocif par inhalation.

Nom de la matière : DEVCON® Dev-Thane 5™ Resin

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Canada - LEMT pour la Colombie-Britannique : Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Diisocyanate de 4,4'-diphénylméthane (CAS 101-68-8)

Peut causer une sensibilisation respiratoire, cutanée ou

conjonctivale.

Diisocyanate de méthylènediphényle (MDI) (CAS 26447-40-5)

Peut causer une sensibilisation respiratoire, cutanée ou

conjonctivale.

Canada - LEMT pour le Québec : Sensibilisant

Diisocyanate de 4,4'-diphénylméthane (CAS 101-68-8) Sensibilisateur.

Sensibilisation respiratoire Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par

inhalation.

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.

La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données. Cancérogénicité

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

Diisocyanate de 4,4'-diphénylméthane (CAS 101-68-8) Diisocyanate de méthylènediphényle (MDI)

3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme. 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

(CAS 26447-40-5)

Toxicité pour la reproduction Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données. La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.

La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données. Danger par aspiration

Toute inhalation prolongée peut être nocive. Effets chroniques

12. Données écologiques

Écotoxicité Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la

possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible

sur l'environnement.

Persistance et dégradation

Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité des ingrédients du mélange.

Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible. Aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol **Autres effets nocifs**

On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex.,

appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone,

perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des

déchets autorisé. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Règlements locaux d'élimination

Détruire conformément àtoutes les réglementations applicables.

Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le Code des déchets dangereux

fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits non utilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre

(voir: instructions d'élimination).

Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de Emballages contaminés l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une

installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

Nom de la matière : DEVCON® Dev-Thane 5™ Resin SDS CANADA

14. Informations relatives au transport

TMD

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Transport en vrac selon

Non déterminé(e).

l'Annexe II de MARPOL 73/78 et

le recueil IBC

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Nom de l'inventaire

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux Pays ou région

r ayo oa region	Hom do i miventano	
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Oui
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
Taïwan	Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

^{*}La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

Nom de la matière : DEVCON® Dev-Thane 5™ Resin

En stock (Oui/Non)*

16. Autres informations

Date de publication 26-Mai-2019 01-Mai-2020 Date de la révision

Version n° 02

Avis de non-responsabilité

ITW Performance Polymers ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. The information provided in this Safety Data Sheet is correct to the best of our knowledge, information and belief at the date of its publication. The information relates only to the specific material designated and may not be valid for such material used in combination with any other materials or in any process, unless specified in the text. The information given is designed only as a guidance for safe handling, use,

processing, storage, transportation, disposal and release.

Informations relatives à la révision

Des modifications importantes ont été apportées à ce document et il devrait donc être relu

entièrement.

Nom de la matière : DEVCON® Dev-Thane 5™ Resin SDS CANADA 8/8